



**Office de la télécommunication
éducative de l'Ontario**

États financiers
pour l'exercice terminé le
31 mars 2026

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

La direction de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario est responsable de l'intégrité, de la cohérence, de l'objectivité et de la fiabilité des états financiers. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. La direction a exercé son jugement et s'est appuyée au besoin sur les meilleures estimations possibles, particulièrement lorsque les opérations touchant l'exercice considéré ne peuvent être conclues avec certitude qu'au cours des exercices ultérieurs. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, la situation actuelle et diverses autres hypothèses jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

La direction est responsable de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes qui lui permet de fournir l'assurance raisonnable que les documents comptables sont pertinents, fiables et exacts, et que les actifs sont dûment comptabilisés et protégés. Ce système comprend des politiques et des procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui assure une délégation des pouvoirs adéquate et une séparation des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration, par l'entremise de son comité de gestion des risques et des finances composé exclusivement d'administratrices et administrateurs indépendants, de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière. Le comité passe en revue nos états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité est également tenu d'examiner nos contrôles internes et de conseiller les administratrices et administrateurs sur les questions d'audit et les enjeux liés à l'information financière.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., nommé par notre conseil d'administration sur la recommandation du comité de gestion des risques et des finances, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, comme précisé dans le rapport de l'auditeur indépendant. BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L. a eu un accès libre et sans restriction au comité de gestion des risques et des finances pour discuter de ses travaux d'audit et des constatations.

Au nom de la direction :



Signataire : Pary Bell

Rôle : Président-directeur général



Signataire : Dereck Lee

Rôle : Directeur des finances

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

État de la situation financière

Au 31 mars 2026

	Note	2026	2025
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	3	23 041	19 491
Débiteurs	3	2 516	2 615
Charges payées d'avance		1 626	1 636
		27 183	23 742
Actif à long terme			
Actif de programmation et de production	4	17 848	19 077
Placements à long terme	3	14 000	17 000
Immobilisations	5	15 117	11 918
		46 965	47 995
Total de l'actif		74 148	71 737
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		9 905	11 290
Produits reportés	6	9 075	9 569
		18 980	20 859
Passif à long terme			
Apports reportés afférents aux immobilisations	7	7 663	5 977
Avantages sociaux futurs	8	13 364	14 423
Dépôts de garantie – Centre d'études indépendantes		95	90
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	9	669	638
		21 791	21 128
Total du passif		40 771	41 987
Actif net			
Investi dans l'actif de programmation et de production		17 848	19 077
Investi en immobilisations		8 717	7 167
Non affecté		6 812	3 506
Total de l'actif net		33 377	29 750
Total du passif et de l'actif net		74 148	71 737

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Président



Administrateur

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	Note	2026	2025
Produits			
Subventions du gouvernement			
Financement de fonctionnement de base		44 259	44 465
Centre d'études indépendantes, Certificat canadien d'éducation des adultes		6 927	7 190
Développement de contenu de cours en ligne		4 942	5 397
Préservation du capital		1 536	1 536
Financement provincial ponctuel		597	2 217
		58 261	60 805
Dons et commandites		4 286	4 904
Frais de cours et frais d'examen		4 681	4 481
Produits financiers		1 158	1 396
Location et entretien des tours de transmission		1 223	1 154
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7	761	636
Autre		2 447	283
		72 817	73 659
Charges			
Contenu et programmation		19 442	22 374
Centre d'études indépendantes, Certificat canadien d'éducation des adultes, Mathify		18 464	19 600
Services de soutien technique et de soutien à la production		17 141	17 085
Frais de gestion et frais généraux		6 014	6 470
Développement de contenu de cours en ligne		5 312	5 911
Amortissement des immobilisations	5	1 943	2 038
Dons et commandites		1 520	1 620
Avantages sociaux futurs des employées et employés (récupération)	8	(648)	(165)
	10	69 189	74 933
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		3 628	(1 274)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

				2026
	Investi dans l'actif de programmation et de production	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
Solde, au début de l'exercice	19 077	7 167	3 506	29 750
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(6 295)			3 628
Investissement dans les actifs au cours de l'exercice	5 066	(1 208)	11 131	-
Solde, à la fin de l'exercice	17 848	2 758	(7 825)	-

				2025
	Investi dans l'actif de programmation et de production	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
Solde, au début de l'exercice	20 358	5 387	5 279	31 024
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(6 685)			(1 274)
Investissement dans les actifs au cours de l'exercice	5 404	(1 431)	6 842	-
Solde, à la fin de l'exercice	19 077	3 211	(8 615)	-

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	Note	2026	2025
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		3 628	(1 274)
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations	5	1 943	2 038
Désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	9	31	29
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7	(761)	(636)
Amortissement de l'actif de programmation et de production	4	6 295	6 685
Produit au titre des avantages sociaux futurs des employées et employés	8	(648)	(165)
Augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	9	-	-
Adoption de la norme SP 3400, Revenus		-	-
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :			
(Augmentation) diminution des débiteurs		99	(565)
(Augmentation) des charges payées d'avance		10	(232)
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer		(1 386)	746
(Diminution) augmentation des produits reportés		(494)	(2 064)
Dépôts de garantie – Centre d'études indépendantes		5	(15)
Paiements des avantages sociaux futurs des employées et employés		(411)	(447)
Rentrées de fonds – activités de fonctionnement		8 311	4 100
Activités d'investissement en immobilisations			
Ajouts et ajustements – actif de programmation et de production	4	(5 066)	(5 404)
Ajouts – immobilisations	5	(5 142)	(4 990)
Sorties de fonds – activités d'investissement en immobilisations		(10 208)	(10 394)
Activités de placement et de financement			
Rachat net de placements à court terme		3 000	-
Produits financiers liés au Fonds pour le renouvellement des immobilisations		57	110
Ajouts aux apports reportés afférents aux immobilisations		2 390	976
Rentrées de fonds – activités d'investissement et activités de financement		5 447	1 086
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice		3 550	(5 208)
Trésorerie, au début de l'exercice		19 491	24 699
Trésorerie, à la fin de l'exercice		23 041	19 491

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

1. AUTORITÉ ET MANDAT

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office ») est une société de la Couronne de la province de l'Ontario qui a été créée en juin 1970, en vertu de la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*.

Conformément à cette Loi, l'Office a pour principal objectif de créer, d'acquérir, de produire, de distribuer ou de présenter des émissions et des documents relevant des domaines de la télédiffusion et des communications éducatives ou d'exercer toute autre activité s'y rapportant. L'Office est détenteur d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour diffuser des émissions de télévision éducatives en langue anglaise. La licence de radiodiffusion est assujettie au renouvellement par le CRTC; la licence en vigueur couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2030.

L'Office propose également ce qui suit :

- Le Centre d'études indépendantes (« ILC ») offre des cours en ligne donnant droit à des crédits en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, du perfectionnement des connaissances de base ou du perfectionnement personnel.
- Le service Mathify propose gratuitement aux élèves du tutorat en ligne individuel assuré par une enseignante agréée ou un enseignant agréé de l'Ontario. TVO Mathify offre également aux éducatrices et éducateurs un environnement d'apprentissage enrichi en ligne pour réaliser en classe des activités et donner des leçons interactives en mathématiques, personnaliser l'apprentissage et faciliter le partage de contenu entre le personnel enseignant, les élèves et les tutrices et tuteurs.

L'Office est un organisme de bienfaisance enregistré qui est autorisé à délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'Office est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, notamment la série 4200.

b) Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de fonctionnement et les soldes à rendement élevé détenus auprès de banques, déduction faite des découverts bancaires.

c) Placements

Les placements à court terme sont constitués de certificats de placement garanti (« CPG ») dont l'échéance à la date d'acquisition est supérieure à 90 jours sans dépasser un an. Ils sont comptabilisés au coût.

Les placements à long terme se composent de CPG et de billets à capital protégé dont l'échéance est supérieure à un an. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et font l'objet d'une évaluation régulière afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur durable.

d) Actif de programmation et de production

L'actif de programmation et de production comprend les programmes dont la production nécessite la participation de l'Office ainsi que les droits acquis aux termes des contrats de licence. L'actif de programmation et de production est comptabilisé au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement commence à la date de la première diffusion ou publication du contenu. L'actif de programmation et de production est amorti de manière linéaire sur les durées suivantes :

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif de programmation et de production	Période d'amortissement
Émissions d'actualité et promotions du réseau produites par l'Office	Passées en charges à mesure que les coûts sont engagés
Émissions pour enfants produites par l'Office	4 ans
Programmes sous licence et contenu de médias numériques	Durée du contrat
Contenu de médias numériques acquis en vertu d'un contrat avec des droits perpétuels	Passé en charges dans l'année de livraison

L'Office examine la valeur comptable de son actif de programmation et de production chaque année. Lorsqu'un programme ne peut plus être distribué ou qu'un projet de développement est abandonné, l'Office comptabilise une charge (réduction de valeur) correspondant à sa valeur comptable nette.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes, à compter du mois suivant l'achat :

Immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	30 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel technique interne	7 ans
Améliorations locatives	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 à 15 ans
Matériel d'émetteurs	7 à 17 ans
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	17 ans
Véhicules	5 ans

L'Office examine la valeur comptable de ses immobilisations chaque année. Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'Office comptabilise une charge (réduction de valeur) équivalant à l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Les travaux en cours ne sont pas amortis avant que les immobilisations achevées soient mises en service.

f) Avantages sociaux futurs

Coûts des prestations de retraite

Les employées et employés admissibles de l'Office participent au Régime de retraite des fonctionnaires (« RRF »). L'Office comptabilise sa participation au RRF, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées.

La province de l'Ontario, qui est l'unique promoteur du RRF, détermine les versements annuels de l'Office au RRF et veille à la viabilité financière des caisses de retraite. Tout excédent ou passif non financé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne représente pas un actif ou un passif de l'Office. Par conséquent, les cotisations de l'Office sont comptabilisées comme si le RRF était un régime à cotisations déterminées et sont passées en charges dans l'exercice où elles deviennent exigibles.

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Des actuaires indépendants déterminent le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite à partir des meilleures estimations de la direction, selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service. Des ajustements à ces coûts sont apportés en fonction des révisions d'estimations. Les gains et pertes actuariels sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employées et employés concernés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

g) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Un passif est comptabilisé au titre des obligations légales, contractuelles ou juridiques associées à la mise hors service d'immobilisations quand ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de l'exploitation normale de l'immobilisation. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur à l'aide d'une méthode fondée sur la valeur actualisée et les coûts qui en découlent sont incorporés à la valeur comptable de l'actif connexe. Au cours des exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour tenir compte de la désactualisation et de toute modification du montant ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût capitalisé de la mise hors service d'immobilisations est amorti selon la même méthode que l'immobilisation visée et la désactualisation est prise en compte dans les résultats des activités. L'Office comptabilise un passif pour le démantèlement futur de ses installations d'émetteurs.

h) Comptabilisation des produits

1. L'Office applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions, des apports et des dons affectés qui sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions, les apports et les dons non affectés sont comptabilisés en produits au moment où le montant est reçu ou à recevoir (pourvu que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré).
2. Les produits provenant de subventions et d'apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au cours de la même période d'utilisation que celle des immobilisations connexes.
3. Les produits tirés de l'octroi de licences sur du matériel de programmation sont comptabilisés à la livraison du matériel.
4. Les produits de commandite sont comptabilisés sur la période où le programme de commandites est mené par l'Office.
5. Les frais de scolarité pour les cours offerts par le Centre d'études indépendantes sont comptabilisés en produits une fois que le cours est terminé ou à l'expiration du délai pour le terminer, selon la première éventualité.
6. Les frais d'inscription aux évaluations pour le programme de test d'éducation générale (« GED ») ou le Certificat canadien d'éducation des adultes (« CCEA ») sont comptabilisés en produits au début du test ou à l'expiration du délai accordé pour le terminer, selon la première éventualité.
7. Les produits provenant des contrats de location et d'entretien des tours de transmission sont comptabilisés selon les modalités de l'entente.
8. Les produits financiers sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

i) Charges et charges payées d'avance

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et les services reçus au cours de l'exercice est passé en charges. Les montants versés d'avance au titre des charges non encore engagées sont comptabilisés en tant que charges payées d'avance.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont comptabilisés de la manière suivante :

- La trésorerie et les placements sont comptabilisés au coût;
- Les débiteurs sont comptabilisés au coût après amortissement et présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût.

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur la présentation des éventualités à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations importantes sont les avantages sociaux futurs, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations et la durée de vie utile des immobilisations et de l'actif de programmation et de production. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie comprend un montant de 1 921 \$ (2025 – 1 865 \$) faisant l'objet d'une affectation interne au Fonds de renouvellement des immobilisations (note 7).

Débiteurs

	Note	2026	2025
Ministère de l'Éducation	11	613	637
Frais de cours, commandites, location et entretien des tours de transmission		1 020	1 231
Intérêts courus		407	407
Remboursement de la TVH		452	307
Divers		25	33
		2 516	2 615

Les débiteurs sont de nature courante et leur recouvrement est prévu dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice.

Placements à long terme

	Date d'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant en capital
CPG – 5 ans	23 août 2022	23 août 2027	4,8 %	14 000
				14 000

	Date d'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant en capital
Billet à capital protégé	1 ^{er} sept. 2022	1 ^{er} sept. 2027	À dét.*	3 000
CPG – 5 ans	23 août 2022	23 août 2027	4,8 %	14 000
				17 000

* Le billet à capital protégé est un billet de dépôt qui garantit le remboursement du capital lorsqu'il est détenu jusqu'à l'échéance, ainsi qu'un rendement variable fondé sur la performance des actifs sous-jacents.

Marge de crédit de fonctionnement

Dans le cadre de ses accords financiers, l'Office a négocié une marge de crédit renouvelable à vue auprès de la CIBC. Le montant maximal de crédit pouvant être prélevé aux termes de la facilité de crédit est de 1 000 \$ (2025 – 1 000 \$). La marge de crédit n'est assortie d'aucune garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2026, aucun montant n'avait été prélevé (2025 – 0 \$).

Informations sur les risques

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Office ne puisse pas respecter ses obligations de trésorerie au moment où elles deviennent exigibles. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et en préparant un budget et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il a suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. L'Office n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Office est exposé à un risque de crédit lié à ses débiteurs. Compte tenu du montant des débiteurs et de l'expérience passée concernant les paiements antérieurs, l'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Office est exposé au risque de taux d'intérêt par le biais de ses placements à taux variable.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours de monnaies étrangères. L'Office détient un compte de banque en dollars américains. Comme le solde de ce compte est demeuré peu élevé tout au long de l'exercice, l'Office n'est pas exposé à un risque de change important.

Les risques susmentionnés sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent, à l'exception du risque de taux d'intérêt, auquel l'Office est exposé en raison de ses placements à taux variable.

4. ACTIF DE PROGRAMMATION ET DE PRODUCTION

Variations de l'actif de programmation et de production :

	2026	2025
Coût :		
Solde, au début de l'exercice	41 775	43 643
Ajouts et ajustements	5 066	5 404
Actifs entièrement amortis	(6 528)	(7 272)
Solde, à la fin de l'exercice	40 313	41 775
Amortissement cumulé :		
Solde, au début de l'exercice	22 698	23 285
Amortissement	6 295	6 685
Actifs entièrement amortis	(6 528)	(7 272)
Solde, à la fin de l'exercice	22 465	22 698
Valeur comptable nette	17 848	19 077

Actif de programmation et de production par catégorie :

	2026	2025
Programmes terminés	15 145	15 795
Programmes en cours de production	2 703	3 282
	17 848	19 077

La charge d'amortissement est comptabilisée dans la charge liée au contenu et à la programmation.

5. IMMOBILISATIONS

Coût	Terrains	Immeubles	Matériel d'émetteurs	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Matériel technique interne	Améliorations locatives	Matériel informatique	Mobilier et équipement de bureau	Véhicules	Logiciels	Total 2026
Solde d'ouverture	186	2 018	10 412	868	5 273	1 020	8 020	1 701	205	13 012	42 715
Ajouts			139		854	6	217		94	350	1 660
Travaux en cours										3 482	3 482
Cessions									(67)		(67)
Solde de clôture	186	2 018	10 551	868	6 127	1 026	8 237	1 701	232	16 844	47 790
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture		1 965	7 379	567	3 637	1 014	6 532	1 342	169	8 192	30 797
Amortissement		4	382	27	527	1	587	42	11	363	1 943
Cessions									(67)		(67)
Solde de clôture		1 969	7 761	594	4 164	1 015	7 119	1 384	113	8 555	32 673
Valeur comptable nette	186	49	2 790	274	1 963	11	1 118	317	119	8 290	15 117

Coût	Terrains	Immeubles	Matériel d'émetteurs	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Matériel technique interne	Améliorations locatives	Matériel informatique	Mobilier et équipement de bureau	Véhicules	Logiciels	Total 2025
Solde d'ouverture	186	2 018	10 324	868	5 119	1 087	8 020	1 703	167	9 758	39 250
Ajouts	-	-	94	-	242	5	204	-	38	288	871
Travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 119	4 119
Cessions	-	-	(6)	-	(88)	(72)	(204)	(2)	-	(1 153)	(1 525)
Solde de clôture	186	2 018	10 412	868	5 273	1 020	8 020	1 701	205	13 012	42 715
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	-	1 960	7 013	540	3 201	948	6 127	1 300	166	9 029	30 284
Amortissement	-	5	376	27	524	138	609	44	3	312	2 038
Cessions	-	-	(10)	-	(88)	(72)	(204)	(2)	-	(1 149)	(1 525)
Solde de clôture	-	1 965	7 379	567	3 637	1 014	6 532	1 342	169	8 192	30 797
Valeur comptable nette	186	53	3 033	301	1 636	6	1 488	359	36	4 820	11 918

6. PRODUITS REPORTÉS

	ILC, GED, CCEA, Mathify et cours en ligne	Dons et commandites	Location et entretien des tours de transmission	Total
2026				
Solde, au début de l'exercice	8 896	386	287	9 569
Montants reçus au cours de l'exercice	17 783	464	1 146	19 393
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(18 395)	(361)	(1 131)	(19 887)
Solde, à la fin de l'exercice	8 284	489	302	9 075
2025				
Solde, au début de l'exercice	10 305	1 091	237	11 633
Montants reçus au cours de l'exercice	18 224	-	1 135	19 359
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(19 633)	(705)	(1 085)	(21 423)
Solde, à la fin de l'exercice	8 896	386	287	9 569

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations.

Afin de garantir que les immobilisations techniques de l'Office suivent l'évolution des technologies et puissent être entretenues ou remplacées au besoin, le Fonds pour le renouvellement des immobilisations (« FRI ») a été créé en 1984. Jusqu'au 31 mars 2009, l'Office mettait de côté, à titre d'apports au FRI, jusqu'à 2 % du financement reçu. Le solde du FRI représente les fonds mis en réserve pour l'achat d'immobilisations techniques.

Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations s'établissent comme suit :

			2026
	Fonds pour le renouvellement des immobilisations*	Autres apports afférents aux immobilisations	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations, au début de l'exercice	1 865	4 112	5 977
Produits financiers	57		57
Infrastructure des systèmes		2 390	2 390
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(761)	(761)
Apports reportés afférents aux immobilisations, à la fin de l'exercice	1 921	5 741	7 663

			2025
	Fonds pour le renouvellement des immobilisations*	Autres apports afférents aux immobilisations	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations, au début de l'exercice	2 557	2 970	5 527
Produits financiers	110	-	110
Développement de cours en ligne	-	5	5
Transmissions en direct	(95)	95	-
Matériel de production	(183)	183	-
Infrastructure des systèmes	(524)	1 495	971
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(636)	(636)
Apports reportés afférents aux immobilisations, à la fin de l'exercice	1 865	4 112	5 977

* Fonds non utilisés

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Coûts des prestations de retraite

Le Régime de retraite des fonctionnaires (« RRF ») est un régime contributif à prestations déterminées. Les membres du RRF reçoivent des prestations sur la durée de service et le salaire annuel moyen le plus élevé qu'ils ont gagné pendant cinq années consécutives avant la retraite, la cessation d'emploi ou le décès. Le RRF est financé par les cotisations des employeurs et des membres participants et par les produits de placement de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Les cotisations des membres et des employeurs sont remises à la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (« CRRO »).

Le personnel à temps plein de l'Office participe au RRF, qui est un régime de retraite à prestations déterminées pour le personnel de la province et bon nombre d'organismes provinciaux. Les versements annuels de l'Office de 2 604 \$ (2025 – 2 786 \$) sont compris dans les charges de chaque service dans l'état des résultats et dans les avantages du personnel à la note 10.

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Office offre des avantages postérieurs à l'emploi, notamment une couverture au titre des soins médicaux, des soins dentaires et de l'assurance-vie sur la base des coûts partagés aux personnes embauchées avant le 1^{er} janvier 2018. Ce régime n'est plus offert au personnel embauché à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins du financement des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a été réalisée le 31 décembre 2024.

Les informations relatives au régime d'avantages postérieurs à l'emploi de l'Office sont présentées dans les tableaux suivants.

	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2026	2025
Obligation au titre des prestations constituées	7 571	7 591
Solde des pertes actuarielles non amorties au 1 ^{er} janvier	5 896	6 944
Cotisations du 1 ^{er} janvier au 31 mars	(103)	(112)
Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars	13 364	14 423
(Produits) charges de l'exercice :		
Coût des services – Part de l'employeur	112	175
Amortissement des gains actuariels	(1 120)	(806)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	360	466
Total des produits	(648)	(165)
Cotisations versées aux régimes		
Cotisations – Office	355	336

Les principales hypothèses retenues pour évaluer les obligations au titre des avantages du personnel et des charges connexes sont les suivantes :

	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2026	2025
Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	4,90 %	4,80 %
Taux d'actualisation pour déterminer le coût des avantages	4,90 %	4,80 %
Hausse des coûts des soins de santé	7,25 %	7,50 %
Hausse des coûts des médicaments	3,99 %	4,00 %
Hausse des coûts des soins dentaires	3,99 %	4,00 %
Durée moyenne estimée du reste de la carrière (ans)	8	8

9. OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

L'Office a comptabilisé un passif au titre du démantèlement futur de ses installations d'émetteurs, lequel est exigé en vertu des baux connexes. Pour déterminer la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, l'Office a actualisé la valeur des flux de trésorerie correspondants au moyen de taux sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit. Le montant total non actualisé des obligations futures estimatives s'élève à 1 042 \$ (2025 – 1 042 \$).

	2026	2025
Solde, au début de l'exercice	638	609
Charge de désactualisation	31	29
Solde, à la fin de l'exercice	669	638

10. CHARGES

a) Charges ventilées

L'Office ventile les frais de location de bureaux et les autres charges communes entre les principales activités selon leur utilisation, comme suit :

	2026	2025
Contenu et programmation	642	753
ILC, CCEA et Mathify	754	858
Services de soutien technique et de soutien à la production	594	679
Frais de gestion et frais généraux	769	562
Dons et commandites	22	101
	2 781	2 953

b) Charges par fonction

L'état des résultats présente les charges par activité majeure. Les charges par fonction sont les suivantes :

	2026	2025
Salaires et traitements	37 206	41 369
Avantages du personnel	8 515	8 714
Avantages sociaux futurs	(648)	(165)
Licences et autres	10 656	11 024
Autres services	3 834	3 993
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation	1 974	2 068
Installations	4 254	4 195
Transport et communications	1 230	1 452
Publicité	1 898	2 057
Fournitures et matériel	270	226
	69 189	74 933

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Office est une société de la Couronne de la province de l'Ontario et est, à ce titre, un apparenté à l'égard des autres organismes sur lesquels la province exerce un contrôle ou une influence notable. Ces opérations entre apparentés ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

L'Office a perçu des produits des conseils scolaires de l'Ontario pour des frais de cours du Centre d'études indépendantes. Les produits autres que les subventions provenant d'apparentés sont les suivants pour l'exercice :

	2026	2025
Conseils scolaires de l'Ontario	180	251

Les montants à remettre au ministère de l'Éducation au titre des ententes pour lesquelles le financement reçu excédait les charges engagées se détaillent comme suit :

	2026	2025
Créditeurs et charges à payer – Ministère de l'Éducation	1 995	2 442

Les montants que le gouvernement s'est engagé à verser à l'Office à titre de financement se détaillent comme suit :

	Note	2026	2025
Débiteurs – Ministère de l'Éducation	3	613	637

12. ENGAGEMENTS

L'Office a signé des contrats de location-exploitation pluriannuels pour des installations de transmission, des locaux et des équipements. Les paiements de location futurs sont les suivants :

	Bail du bureau	Autre	Total
2027	938	442	1 380
2028	391	227	618
2029	-	145	145
2030	-	149	149
2031	-	34	34
	1 329	997	2 326

Le bail des locaux vient à échéance le 31 août 2027 et est assorti d'options de prolongation jusqu'au 31 août 2047.

13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'Office peut faire l'objet de poursuites judiciaires et de réclamations. Toute perte découlant de telles procédures est comptabilisée au cours de l'exercice où l'affaire est réglée ou lorsqu'il est probable qu'une perte a été subie et que son montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La direction de l'Office est d'avis que le règlement définitif de ces dossiers n'entraînera pas de répercussions négatives importantes sur ses résultats.